



CLASSES EN LUTTE

Bulletin de la fédération CNT des travailleurs-euses de l'éducation

n° 146, novembre 2014

Communiqué de la fédération réunie en Commission Administrative fédérale à Dijon les 9, 10 et 11 octobre 2014.

L'essentiel n'est pas de voter mais de lutter !

Dans l'éducation nationale et les collectivités territoriales c'est la période des élections professionnelles. Les boutiques syndicales nous bombardent de prospectus publicitaires pour nous convaincre de leur donner notre bulletin de vote.

Nous sommes toujours allergiques au clientélisme et au syndicalisme de service. Pendant que certains se disputent des strapontins dans des commissions fantoches, les mauvais coups continuent de pleuvoir. Le management crétin, les contrats précaires, les obligations administratives, la chasse aux élèves étrangers, l'épuisement au travail des personnels et des enfants, les inégalités scolaires et sociales progressent.

Siéger dans les instances pour servir de «caution sociale» à ceux qui organisent le massacre ? Pour nous, c'est toujours non!

Dans le marasme social et syndical qui nous touche aussi, les élections professionnelles n'offrent aucun début de réponse. La défense des travailleuses et des travailleurs se fait directement contre la hiérarchie au quotidien, pas lors d'élections professionnelles. Le refus des procédures administratives infinies doit se pratiquer dans chaque école, chaque établissement. Nous devons réaffirmer notre capacité à nous autogérer entre travailleuses et travailleurs, et quelques fois ébranler certaines certitudes.

Les mandaté-e-s des syndicats de l'éducation réuni-e-s en CAF à Dijon font toutes et tous les mêmes constats. Les rythmes scolaires mal pensés, mal préparés, non pris en charge par l'éducation nationale épuisent tout le monde et n'apportent rien de nouveau aux enfants. Mais au-delà du constat de l'épuisement des un-e-s et des autres, nous refusons la division des personnels (animatrices-animateurs, agents de service, enseignants...). Les AVS, auxiliaires de vie scolaire, emblématiques de la précarité et du travail sous payé cherchent à se monter en collectif de lutte.

Les programmes scolaires vont changer. Nous ne pleurerons pas les programmes Darcos mais nous savons que les «nouveaux» programmes ne résoudront pas les problèmes divers. Certes une

ouverture pédagogique peut apparaître mais ils ne prennent pas en compte l'urgence sociale et la détresse des personnels, des élèves et de leurs familles. Ils ne sont pas là pour ça, ils ne seront qu'une béquille pour aider l'enseignant-e à monter sur l'estrade, pour nous, ce n'est pas la meilleure place pour travailler avec les élèves.

Les problèmes de logement, de papiers, sont toujours là. On ne les laisse pas à l'extérieur, un enfant, un travailleur sont entiers. Les contraintes doivent être combattues en même temps et par tous.

Partout où ils sont présent-e-s, les travailleuses et les travailleurs de l'éducation de la CNT qu'ils soient instits, profs, animatrices, animateurs, AED, AVS, ATSEM, étudiant-e-s, lycéen-nés... sont investi-e-s dans les combats sociaux pour faire reculer la précarité, la divisions des personnels, l'autoritarisme de la hiérarchie, la politique migratoire qui discrimine nos élèves sans-papiers et le fichage des enfants. Plus que notre carrière, ce que nous voulons faire évoluer, ce sont les rapports sociaux coopératifs et émancipateurs et les pédagogies qui les défendent.

La CNT veut une autre société et pas aménager cette société, fonder ici et maintenant et autre chose.

L'ESSENTIEL N'EST PAS DE VOTER



MAIS DE LUTTER !

Sommaire

La FTE et les élections professionnelles
Solidarité contre la répression
Lycéen-ne-s sans papiers
Subvertir la pédagogie

Sortie du n°38 de N'autre école



Contact, site internet

- www.cnt-f.org/fte
- fede-educ@cnt-f.org
- 06 26 50 01 36

Préavis de grève

La CNT FTE dépose chaque semaine des préavis de grève pour couvrir les mobilisations des personnels. Ce préavis couvre tous les collègues souhaitant débayer pour protester contre tous les problèmes liés à la dégradation du service public d'éducation tant au niveau local que national, ainsi que pour défendre des élèves menacés d'expulsion pour défaut de papiers. Il s'agit pour nous de permettre à tous les établissements et collègues le souhaitant de se mettre en grève.

Non à la criminalisation du mouvement social : solidarité avec Fouad Harjane !

Ce vendredi 14 novembre 2014, la cour d'appel du tribunal de Metz statuera sur la recevabilité de l'appel de notre camarade Fouad Harjane, militant CNT, condamné en première instance à payer près de 40000 euros de dommages et intérêts à la SNCF pour le blocage de la gare de Metz lors du mouvement de lutte contre le CPE en 2006.

Pour rappel des faits, le 30 mars 2006, suite à une initiative de la Coordination nationale étudiante, plus de 800 étudiants en lutte de l'université de Metz avaient occupé pacifiquement les voies ferrées, aux côtés de salariés grévistes de la SNCF. Notre camarade Fouad avaient alors été le seul et unique interpellé, sur instruction du procureur, malgré la légitimité d'un mouvement social qui quelques jours plus tard contraignait le gouvernement à retirer

le CPE.

Cette répression ciblée, menée 8 ans après les faits, n'est pourtant pas le fruit du hasard et poursuivre notre camarade syndicaliste n'a qu'un objectif : envoyer un signal fort au mouvement social et syndical en réprimant par l'exemple toute initiative de lutte qui viendrait à défendre la justice sociale.

La Confédération nationale du travail dénonce le non sens et l'injustice des poursuites engagées à l'encontre de Fouad HARJANE. Si nous ne pouvons concevoir que notre camarade soit condamné au nom de l'ensemble du mouvement social en étant tenu responsable d'une action décidée et menée par un collectif, nous dénonçons également cette justice de classe menée afin de protéger les profits du capital plutôt que les intérêts des travailleurs en lutte. De plus, nous rap-

pelons qu'il incombe plus à la SNCF de mettre en œuvre un service de transports publics de qualité plutôt que de tenir le rôle d'un agent de répression de l'État. Par ailleurs, la CNT rappelle à la SNCF qu'elle n'a pas eu les mêmes velléités répressives pour les plus de cent patrons ivres ayant entravés la circulation ferroviaire il y a peu.

Ainsi la CNT exige que cesse immédiatement cette répression anti syndicale et demande :

la relaxe totale de Fouad HARJANE

le désengagement de la SNCF de toute poursuite par le retrait de sa plainte

l'amnistie pour tous les syndicalistes et militants condamnés dans le cadre des luttes sociales

Solidarité avec les sans-papiers

Paris, le 16 octobre 2014,

Depuis de nombreuses années, les gouvernements successifs font de la chasse aux sans-papiers une priorité. De ces politiques racistes sont nées des situations de précarité sociale inadmissibles contre lesquelles nous, travailleuses et travailleurs de l'éducation, essayons de lutter par tous les moyens. Mais c'est assez récemment que nous avons perdu beaucoup de terrain. Parmi les conséquences les plus désastreuses, l'expulsion de Khatchik, lycéen à Camille Jenatzy (18ème) et de Léonarda (collégienne arrêtée lors d'une sortie scolaire) l'année passée. Ces politiques, couplées à l'abandon de l'accueil et de la protection des mineurs, ont aussi mis des dizaines de lycéens à la rue. En particulier, d'innombrables tests osseux permettent de déclarer, de manière totalement opaque, des gamins majeurs. Sitôt cette majorité « établie », les lycéens et lycéennes sont exclus des foyers de l'aide sociale à l'enfance (ASE). La semaine dernière, l'un d'eux, à peine sorti de centre de rétention grâce à une belle

mobilisation, a été hospitalisé à deux reprises pour malnutrition.

Les lycéens et lycéennes organisés au sein de la FIDL, excédés par cette situation, ont décidé d'accueillir dans leur local leurs camarades sans-papiers jetés à la rue par les institutions. Nous les assurons de tout notre soutien dans leurs actions à venir pour qu'enfin soient régularisés et pris en charge les lycéens sans-papiers, et plus largement pour la régularisation de toutes et tous les sans-papiers, familles, travailleuses et travailleurs, élèves,...

Communiqué du syndicat CNT des travailleuses et travailleurs de l'éducation Paris

Dernières nouvelles :

Un rassemblement était organisé devant l'Hôtel de Ville de Paris mardi 21 octobre. Une délégation a été reçue. L'adjointe à la maire s'est engagée à héberger "la quinzaine de jeunes" qui avaient trouvé refuge dans les locaux de la FIDL, le syndicat lycéen.

Subvertir la pédagogie ? Sortie du n° 38 de la revue N'Autre école

Au milieu de l'hiver dernier, un événement inhabituel dans le domaine de la pédagogie et du syndicalisme s'est déroulé à Créteil durant deux jours : des passionnés de l'éducation et de l'égalité, venu-e-s de toute la France, ont débattu autour d'un thème à l'intitulé un peu provocateur : subvertir la pédagogie... avec un point d'interrogation. Inhabituel, car, au lieu de remâcher les éternels slogans, près de 300 enseignant-e-s, animateur-trices et parents ont travaillé par ateliers. Inhabituel car, plutôt que d'en rester là le stage accompli, des participant-e-s ont pris en main un numéro spécial de la revue N'Autre école.

Riche en propositions concrètes, de l'atelier-philosophie à la classe inversée en passant par l'engagement collectif d'une SEGPA, ainsi qu'en aperçus originaux et en discussions sans jargon, ce numéro est maintenant disponible !

Subvertir la pédagogie, backstage, n° Commun N'Autre école - Sud éducation - CNT éducation - Émancipation - GFEN Ile-de-France - Questions de classe(s).

64 pages, 4 € disponible en librairie ou par commande en paiement en ligne sur le site.